Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260429-202633-DE

Saint-Médard-sur-Ille	29 avril 2026
Délibération 2026-33	

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
✆ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 23/04/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Isabelle RENOUARD, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Michel FORGEOT, Laurie CHADEAU, Pierre GAUTIER DE LAHAUT, Marie-France HUNAULT, Anne-Sophie LAINNEME, Vincent LE FERRAND, Isabelle JARJAILLE.

Absents : Monsieur Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à Madame Magalie DUFOUR.

Secrétaire : Madame Magalie DUFOUR.

2026-33 SUBVENTION COMICE AGRICOLE 2026

Il est présenté au conseil municipal la demande de subvention présenté par le comice agricole.

La demande de subvention s'élève à 650.0€. La subvention versée en 2025 représentait 614.29€. Le prochain Comice aura lieu à MOUAZE le 12 septembre 2026.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur cette attribution de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'attribution d'une subvention de 650.00€ au comice agricole.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
BOURNONVILLE

MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE ★ 35 ★